

# Renforcement de la surveillance pollens et ambroisie

**Objectif opérationnel 2 : Améliorer la qualité de l'air grâce aux efforts conjugués entre les industriels, les transports, les agriculteurs, le résidentiel et le tertiaire.**

**Public concerné : Grand public, professionnels de santé, Territoires ciblés : Région Grand Est collectivités**

**Pilote d'action :** ATMO Grand Est

**Responsable opérationnel:** ATMO Grand Est

**Partenaires associés :** ARS, ORSAS-Lorraine, URPS pharmaciens, Jardin botanique J-M. PELT, Université de Lorraine, RNSA

## Références PNSE3 :

- **Action 8** « Renforcer la surveillance, les prévisions et l'information sur les concentrations de pollens et de moisissures allergisantes dans l'air extérieur. »
- **Action 9** « Réaliser un travail de hiérarchisation des pollens et surveiller le développement de nouvelles espèces végétales dont le pollen pourrait s'avérer nocif pour la santé, élaborer des recommandations pour limiter leur exposition. »
- **Action 11** « Mieux évaluer l'exposition à l'ambroisie et surveiller son expansion géographique »

## Références autres plans :

- **Action 8** du PRSQA 2017-2021 « Co-construction de l'observatoire allergo-pollinique »



## Contexte



Le renforcement de la surveillance pollinique permet d'anticiper les allergies et de traiter les patients plus tôt. Il est en effet établi que plus un épisode allergique est pris en amont, plus le traitement pour y remédier sera léger et efficace.

Les pollens d'ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia* L.) font l'objet d'une surveillance particulière, car ils sont très allergisants. Il suffit de quelques grains de pollens par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : le plus souvent une rhinite allergique survenant en août et/ou septembre, associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires de gravité variable (trachéite, toux, asthme parfois sévère), mais aussi de l'urticaire ou de l'eczéma. L'Alsace est la première zone du Grand Est à avoir été confrontée à la présence d'ambroisie. Cette plante fait l'objet de signalements réguliers. Des arrêtés préfectoraux visant à prévenir la pousse d'ambroisie et imposant sa destruction ont été pris en 2002 dans le Bas-Rhin, en 2006 dans le Haut-Rhin et en 2016 dans les départements lorrains. En Lorraine et Champagne-Ardenne, l'ambroisie a été repérée par des botanistes dans quelques endroits. Le risque d'allergie lié à une exposition au pollen d'ambroisie est actuellement faible dans le Grand Est, mais il pourrait s'accroître si cette plante invasive s'implantait durablement sur ces territoires.



TREFLIKSAMBROSIA, AMBROSIA TRIFIDA L.



## Descriptif de l'action

**Objectif spécifique** : Renforcer et pérenniser un système de surveillance des pollens dont la finalité est d'informer la population et les professionnels de la santé sur les concentrations atmosphériques de pollen, permettant d'anticiper la prise de médicaments ou de différer une activité. Cette action permettra également un suivi des pollens d'ambroisie dans l'air.

### Surveillance pollinique dans le Grand-Est par comptage en différé :

- Reconduction des conventions passées avec les organismes accueillant les capteurs
- Mise en place d'un suivi des pollens dès le début de la saison pollinique hebdomadaire sur la base de 4 capteurs gérés par ATMO GE
- Edition d'un bulletin de vigilance allergo-pollinique hebdomadaire (intégrant l'ensemble des 7 capteurs de la région Grand Est)
- Edition d'un bulletin spécifique ambroisie
- Réalisation d'un rapport annuel de surveillance à l'issue de la saison pollinique

A noter qu'un des capteurs a vocation à se déplacer chaque année pour améliorer la représentativité spatiale des mesures. En 2018, le capteur sera installé sur Chaumont. Pour les années suivantes, le choix de l'implantation de ce site fera l'objet d'une consultation auprès des différents partenaires.

### Renforcement du dispositif actuel de mesure

A noter que parallèlement, des analyseurs en temps (compteur de particules type FIDAS 200/ capteur Lanzoni) sont en cours d'évaluation à Strasbourg (HUS Strasbourg). ATMO GE a fait par ailleurs une demande de subvention d'investissement pour acquérir un FIDAS. Ces nouveaux capteurs visent à :

- Compléter l'information sur les comptes polliniques et la veille phénologique
- Combler le décalage entre les comptes et la diffusion du RAEP
- Développer un outil de prévision du risque allergique en temps réel

La surveillance pollinique sera adaptée à l'issue de cette évaluation 2018/2019.

### Indicateurs de résultats

- Nombre de bulletins diffusés au grand public par an
- Nombre de public ayant reçu les bulletins par an
- Nombre de professionnels de santé ayant reçu les bulletins par an
- Nombre de bulletins spécifiques « ambroisie » diffusés à l'ARS par an